



Cérémonie des vœux : 13 janvier 2026

Allocution de Didier Sartelet, Maire

Conseiller délégué de la Métropole du Grand Nancy

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

C'est toujours avec autant de plaisir, au début d'une nouvelle année, que le conseil Municipal, le directeur général des services, Johan Ruyer, le conseil municipal des enfants et moi-même, vous retrouvons ce soir dans cette salle de la Maison du Temps Libre.

Ici, c'est Heillecourt !

Nous ne vivons pas au milieu des ruines, dans le froid et l'obscurité, avec la peur au ventre par crainte d'attaques belliqueuses par terre ou par air.

Nous n'envisageons pas, non plus, d'aller kidnapper les maires des communes voisines, ni de conquérir leur territoire.

Revenir sur la situation géopolitique actuelle permet de mieux comprendre les conséquences, au niveau de notre ville, de cette instabilité mondiale, car les communes, sont les derniers maillons de la chaîne politique et souvent les plus impactées.

A cela, sur le plan national, s'ajoutent les conflits sociaux avec nos agriculteurs et éleveurs, avec les professionnels de santé.

Et enfin, aujourd'hui, c'est la reprise des travaux à l'Assemblée nationale en ce qui concerne le budget de la France qui n'est toujours pas voté.

Nous subissons encore les conséquences de toutes ces perturbations nationales et internationales et qui se traduisent par une inflation, une augmentation du cours des produits alimentaires ou de l'énergie, le développement d'une violence urbaine ou, en tous cas, d'un esprit beaucoup plus individualiste, intolérant et agressif.

Et si on se parlait, si on écoutait l'autre, et si, enfin, on arrêtrait de considérer que certains détiennent la vérité et d'autres n'ont qu'à appliquer ce qu'on leur impose et se taire ?

Aujourd'hui, c'est la journée internationale sans pantalon. Pour autant, nous n'allons pas baisser le nôtre.

Si on admettait, en d'autres lieux, que les gestionnaires de proximité que sont les Maires, notamment, savent mieux que quiconque ce qu'attendent leurs concitoyens et ce qui est bon pour leur ville.

Certains technocrates ont tendance à accuser les Maires de faire preuve d'ultracréditarisme, à savoir s'exprimer en dehors de leurs domaines de compétences, alors que parfois, par manque de connaissance du terrain, il me paraît que ce sont eux qui en font preuve.

L'année 2025 a été marquée par quatre épisodes notoires :

- Le vote contre le PLUi
- L'assignation en justice de notre ville par la Métropole, première fois de l'histoire de cette intercommunalité qu'une de ses villes constitutives est ainsi assignée au tribunal administratif. J'y reviendrai.
- Le contrôle de la chambre régionale des comptes portant sur les années de 2019 à 2024.
- L'augmentation de l'offre de soins aux Heillecourtois par la création du Pôle Santé Heillecourt-Village, face à la mairie, avec l'arrivée de quatre nouveaux médecins, dont trois à orientation pédiatrique, une podologue et le transfert d'une des trois cabinets infirmiers de la ville et l'arrivée prochaine d'un nouveau cabinet de Kinésithérapie rue de la vigne des sables, transférée du parc d'activités Ouest à Houdemont.
- Un nouveau commerce de proximité avec l'implantation d'un carrefour express grande rue, notamment qui complète l'offre de proximité déjà existante avec la supérette place de la République, la boulangerie place de la fontaine et la boucherie rue G.Lemaire.

Le vieillissement de la population rend nécessaire le développement de ces petits commerces de proximité, même si nous assurons de façon hebdomadaire, un service de transport vers les centres commerciaux Leclerc et Carrefour, pour les personnes âgées.

- Une sécurité renforcée avec le développement du réseau de Visio surveillance, l'arrivée d'une troisième policière municipale, et la poursuite de la mutualisation de notre police avec celle de Fléville devant Nancy
- La réhabilitation de la grande rue par la Métropole, pour un coût de 1 100 000 euros , depuis la rue du Commandant Bidu jusqu'à la route de Mirecourt.

Pour comprendre les raisons qui nous ont conduit à voter contre le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal construit par la Métropole, il faut se rappeler que notre ville dispose :

- d' un grand parc naturel central de 20 hectares, préservé depuis la suppression de l'emprise réservée de la VLI, véritable ilot central et ilot de fraîcheur pour notre ville ;

- d'une urbanisation aérée avec des zones pavillonnaires et des immeubles locatifs entourés d'espaces verts ou de bois,

Le PLU i concernant Heillecourt présentait des incompatibilités avec les grandes lignes directrices déclarées :

Certes, notre ville a besoin de retrouver des habitants car nous avons perdu, depuis les années 80, près de 1000 habitants et nous ne sommes plus qu'à 5400 habitants.

Cependant, nous ne pouvons intégrer une trop forte et trop rapide densification de l'urbanisation de notre ville en un lieu géographique limité et n'ayant pas fait l'objet d'un désenclavement par anticipation, comme nous l'avions demandé depuis des années.

Un tel programme, qui prévoyait 850 nouveaux logements, aurait conduit à une consommation excessive des terres agricoles cultivées de la ville, de l'ordre de 30%, dans un secteur où l'implantation d'une ferme maraîchère peut très bien se concevoir, à proximité d'un collège pour les circuits courts, un emplacement plébiscité d'ailleurs par un maraîcher du fait de la proximité, également, d'un parc d'activités au sein duquel celui-ci pourrait bénéficier d'un hangar pour les ventes de ses produits.

Alors pourquoi consommer ces terres agricoles alors même qu'un des axes directeurs du PLUi était de lutter contre l'étalement urbain et de préserver le plus possible ces terres cultivées ?

De plus, et en se référant à une étude de l'agence d'urbanisme de 2014, une telle urbanisation dans ce secteur, en incluant la création d'une halte gare, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui et ne sera vraisemblablement pas étudiée avant 2040, aurait induit une forte augmentation de la circulation sur les axes principaux, et notamment de la grande rue, de l'ordre de 18% (avec halte gare construite, je le répète) et un déplacement de flux de circulation vers la rue de Versailles et vers la rue Louis Guingot à Jarville-La-Malgrange, le long de l'institution des jeunes sourds.

Cette augmentation de circulation aurait conduit à une autre incohérence, eu égard au Plan Climat Air Energie Territorial, à savoir, une augmentation des microparticules dans l'air ambiant et donc une dégradation de la qualité de l'air. Je vous en reparlerai plus tard.

Nous dire qu'il est nécessaire de créer ces nouveaux îlots de fraîcheur ou des cœurs d'îlot à Heillecourt, n'était pas crédible.

En fait, il fallait tout simplement trouver des hectares urbanisables à neutraliser comme l'État le demandait. Alors on invoque la nécessité de ces îlots qui, dans les faits, en zone pavillonnaire, à proximité d'un parc de 20 hectares, ne se justifient pas.

Il est dommage que la concertation n'ait pas eu lieu ou du moins que nous n'ayons pas été entendus.

Conséquences, la ville de Heillecourt a voté contre et a complété son action en préemptant des terrains actuellement agricoles et qui devaient revenir à la Métropole pour en faire des terrains à urbaniser.

Par chance, cette concertation a enfin eu lieu dans les suites immédiates de notre vote négatif et nous avons pu être entendus. Des solutions ont été trouvées et l'action en justice s'est éteinte.

Pourquoi ne pas l'avoir fait avant ?

Un autre dossier qui nous a beaucoup occupé entre décembre 2024 et octobre 2025, c'est le contrôle de la gestion de notre ville par la chambre régionale des comptes.

C'est toujours un peu angoissant car, même si nous connaissons notre situation, le magistrat instructeur ré examine avec précision toutes les informations dont il nous fait la demande en matière de gestion, de délibérations, de modalités de fonctionnement de la collectivité.

J'en profite, à ce stade, pour remercier notre Directeur Général des services Johan Ruyer et son adjointe, Marion Peultier, et tous les services qui ont répondu avec précision, célérité et objectivité aux demandes du magistrat instructeur. Ils y ont consacré beaucoup de temps tout au long de l'année 2025.

Je remercie également Madame Berniz, de la trésorerie principale de Vandoeuvre, qui a été également sollicitée par le magistrat instructeur.

En fait, la chambre Régionale des comptes a conduit un audit gratuit de notre collectivité.

A plusieurs reprises, dans son rapport, le magistrat instructeur a signalé la positivité de plusieurs décisions prises pour maintenir l'équilibre financier de la ville et nous a conseillé dans d'autres domaines, notamment en matière de gestion du patrimoine.

Notre patrimoine immobilier est jugé trop important pour une ville de 5400 habitants, et, de plus, c'est un patrimoine dont la majorité des constructions datent de la même période, les années 70-80.

Les coûts de fonctionnement et l'entretien de ce patrimoine reste élevé, malgré plusieurs travaux dans le sens des économies d'énergie, et une solution proposée par la chambre est de se séparer de certains bâtiments.

Je ne peux m'étendre davantage sur cette problématique du fait de nos obligations de réserves en période pré-électorales, mais il est clair que ce dossier devra être examiné rapidement, en concertation avec les Associations.

Nous devons nous concerter et trouver des compromis qui nous permettront de continuer à avoir une dynamique productive en matière de politique sociale,

culturelle, sportive et création de lien, de lutte contre l'isolement, de protection de l'environnement, sans pour autant pénaliser notre vie associative et démotiver ceux qui la conduisent.

J'en profite pour remercier tous les présidents, membres de bureaux, bénévoles qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie pour soutenir la vitalité et l'esprit créatif des nombreuses associations qui animent notre ville.

L'effectif scolaire a lui aussi, évidemment, suivi cette courbe descendante puisque c'est près de 50 % de celui-ci qui a disparu. Pour autant, les fréquentations de la restauration scolaire et de la halte-garderie n'ont cessé d'augmenter ces dernières années.

Les recettes ont diminué, d'une part du fait de la baisse constante des dotations de l'État, structurelle mais aussi en rapport avec la diminution de notre population, d'autre part par la perte de recettes durant les années covid, et enfin, du fait de la suppression de la taxe d'habitation qui n'a été que partiellement compensée par l'État et non réévaluée depuis 2017.

Les dépenses ont augmenté, même si la chambre reconnaît que nous avons su les contenir : dépenses d'énergie, de restauration scolaire, de transport, des services externalisés, de personnel par augmentation des indices et non pas par embauche et par une obligation de participation financière à leurs plans de prévoyance et à leurs mutuelles santé, sans contrepartie de l'État, évidemment.

Il nous faut continuer à progresser, différemment peut-être, mais il faut avancer.

Plusieurs axes de travail sont suivis :

Les travaux réalisés en 2025:

La ville a réalisé un certain nombre de travaux l'année passée, à savoir :

- La réfection des bardages et changement des serrures du COSEC
- La reprise de l'Esplanade de Neuhofen dégradée par les racines d'arbres et devenue dangereuse pour les piétons
- La réfection de sanitaires au sein du groupe scolaire Émile Gallé.
- Des travaux inattendus et urgents à la suite d'une rupture de canalisation du chauffage, dans le vide sanitaire du groupe scolaire Chateaubriand
- Une mise en sécurité de la toiture de l'Église, bâtiment communal dont l'entretien de la structure revient au propriétaire, et pour laquelle il faudra envisager dans un délai plus ou moins court, une réfection totale car les crochets tenant les ardoises montrent des signes de corrosion avancés.
- Une réhabilitation de l'intérieur de l'église et un changement du mode de chauffage passant du gaz à l'électricité pour supprimer les risques d'intoxication

au CO et l'humidité engendrée. Il semble que quelques réglages de température soient encore nécessaires.

- La création de 20 nouvelles cave-urnes au sein du cimetière dont la demande est de plus en plus importante. D'ailleurs, il n'en reste déjà plus que 9 de disponibles sur les 20 créées en 2025.
- Le changement de 29 luminaires du parc de l'Embanie qui constitue une première phase, par des luminaires LED avec possibilités d'allumage par détection de présence dans la période nocturne. permettant ainsi de respecter une trame noire et la biodiversité.
- Le changement de la pompe au niveau de la cuve de recueil des eaux pluviales des jardins municipaux en hors sol, la précédente, enterrée, ayant présenté des pannes répétitives rapprochées.
- La Métropole a également été très présente cette dernière année du mandat avec la réfection totale du haut de la grande rue, de la rue du Commandant Bidu à la route de Mirecourt.

Ces travaux ont d'abord nécessité une remise en état des réseaux souterrains et des raccordement eau et assainissement des riverains, la réfection, par Enedis, du réseau électrique enterré, et la création d'espaces de circulation piétonne séparés de la couche de roulement de la voirie par des aires végétalisées et de stationnement dédié.

Les plantations des massifs, phase finale de cet aménagement, vient de débuter.

Je voudrais remercier les riverains, les commerçants, les professionnels de santé qui ont été impactés par ces lourds travaux, pour leur compréhension et leur tolérance. Mais cette réfection était nécessaire et ne pouvait être différée.

Je remercie aussi les riverains de la rue Prouvé, de l'avenue Émile Hacquin, de la rue Poincaré et de la Rue Gustave Lemaire qui ont subi une augmentation inévitable du transit automobile alors même que la déviation « officielle » était fléchée vers l'avenue des Érables.

Cette politique de travaux est bien évidemment transversale et je remercie pour son suivi notre collègue Emmanuelle Campos, adjointe en charge des travaux et de l'urbanisme; Fabrice Wilhelm toujours très concerné par la transition énergétique, Daniel Pucelle pour l'environnement et, parce qu'il tient les cordons de la bourse, Christian Chery, et bien sûr, tous les conseillers municipaux des différentes commissions concernées et les services municipaux associés nous faisant profiter de leurs conseils et de leur expérience, mais aussi recherchant les rares subventions qui peuvent être octroyées.

Un autre axe important de notre politique concerne le scolaire.

Aujourd'hui, notre population est en baisse, comme je vous l'ai déjà dit. Il en est de même pour le nombre d'enfants scolarisés.

Notre population vieillit, ici aussi, sur place, car elle s'y sent bien, et il n'y a pas de rotation importante au sein des logements locatifs HLM, ce qui limite la venue de nouvelles familles avec enfants.

La chambre régionale des comptes s'est également penchée sur ce problème et nous interroge sur l'opportunité de préserver trois groupes scolaires au vue de l'effectif recensé.

Les directeurs des groupes Victor Hugo et Chateaubriand, ainsi que les parents d'élèves nous ont accompagnés, Fabrice Dardinier, adjoint en charge de la politique scolaire et moi-même au rectorat de l'académie Nancy-Metz, il y a un mois, pour étudier avec Madame Loire, adjointe au DASEN et Monsieur Bolsius, inspecteur du primaire, les voies d'évolution possibles.

La sécurité et la prévention :

La sécurité c'est l'affaire de tous et je remercie toutes les personnes qui y contribuent :

En premier lieu, notre police municipale, mutualisée avec la police municipale de Fléville-devant-Nancy :

Leurs missions sont très variées, vous vous en doutez, et je ne peux vous les détailler toutes par manque de temps :

Je voudrais toutefois insister sur six points :

- Des actions de prévention nombreuses et répétées en direction des scolaires notamment avec le challenge inter écoles G.Ritaine qui associe prévention routière, attacher sa ceinture dans les transports en commun et les gestes de premier secours
- Des conseils prodigués en ce qui concerne la sécurité lors de l'utilisation de deux roues ou de trottinettes, le permis piéton, la connaissance du domaine public aux abords des écoles notamment.
- Des conférences en direction des collégiens et des parents notamment en ce qui concerne les réseaux sociaux ou les addictions.
- La relance et l'animation du réseau des voisins solidaires et attentifs de notre ville : ceux-ci sont régulièrement informés par notre police municipale et la communication d'informations se fait dans les deux sens de façon suivie et régulière, notamment lors des épisodes de démarchage à domicile.

Je remercie tous les participants à ce réseau Voisins solidaires et attentifs.

- Des conseils à destination des adultes et des personnes âgées sont également prodigués sur le thème « ne soyez pas cambriolables » ou sur les risques d'escroquerie bancaire ou lors de démarchage à domicile.
- Ils assurent, enfin, avec la Police Nationale, les opérations tranquillité-vacances

Je voudrais remercier la police nationale qui les aide et nous aide dans nos missions et notamment le major Masson qui est toujours disponible et à notre écoute, et pas seulement au sein du contrat local de sécurité intercommunal des villes de Fléville, Heillecourt, Houdemont et Ludres.

Je remercie également Pascale César, adjointe et Jérôme Delaitre, conseiller délégué ainsi que les membres de la commission pour le suivi attentif du baromètre de la délinquance que nous fournit régulièrement l'hôtel de police et les adaptations sur le terrain qu'ils en font.

Nous avons poursuivi, en 2025, notre programme d'installation de caméras de vidéosurveillance afin de développer un véritable réseau intercommunal qui gagnera en efficacité.

En ce qui concerne l'action sociale :

Tout d'abord je remercie tous les membres du CCAS, élus et bénévoles, qui s'investissent dans les actions municipales.

Je remercie également tous les organismes extérieurs et collectivités qui soutiennent nos actions :

Le département, la Métropole, la CARSAT, l'Agirc-arrco, la CAF, la mutualité française, le comité départemental olympique et sportif, les Associations Brain up et Été indien.

La lutte contre l'isolement des personnes âgées est essentielle pour leur maintien à domicile et leur sécurité.

Les membres du CCAS y sont très attentifs.

Depuis quelques années, les demandes d'aide ne cessent de progresser : 5 familles en précarité aidées en 2023, 28 en 2024, 30 en 2025.

Maguy Aulon, adjointe, secondée par Françoise Gohet, conseillère déléguée, multiplie les actions d'information et de prévention notamment en direction des aînés avec les rendez-vous seniors, mais aussi pour la petite enfance et je les en remercie ainsi que leur collaboratrice qui vient d'obtenir un poste à temps complet, Bejaze SULJIMANI, particulièrement impliquée dans ses missions.

Des ateliers « jeux senior » ont été mis en place avec une périodicité mensuelle, mais aussi d'autres ateliers, de l'ordre de 15 par an, sur des thématiques très variées telles que l'équilibre, la nutrition, la prévention, les activités sportives adaptées...

Le forum senior annuel rencontre toujours autant de succès.

L'inclusion numérique n'est pas oubliée et le conseiller numérique continue à prodiguer ses conseils de façon régulière au sein de la Maison du Temps libre et je l'en remercie.

En ce qui concerne l'animation socio-culturelle et la vie associative :

Tout d'abord, parlons de la commission sport, santé prévention jeunesse.

Au cours de l'année 2025, des investissements ont été réalisés également pour développer ou accompagner cette thématique.

En matière de sport, deux investissements sont à mettre en avant :

- La réfection de deux courts de tennis extérieurs avec une participation financière proposée spontanément par le Tennis club de Heillecourt.
- La création d'un parcours de santé dans le parc de l'Embanie sous forme de bornes connectées.

Le soutien aux associations sportives, culturelles, ou de loisirs a été maintenu comme les années antérieures malgré la baisse de nos recettes.

Nos associations sportives ont de bons, voire de très bons résultats avec des champions honorés lors de la traditionnelle cérémonie annuelle de récompenses aux sportifs.

Il en est de même pour les traditionnelles foulées de l'Embanie, le Run-in-Park organisés par l'Association des foulées de l'Embanie, la course octobre rose au profit de l'ICL, les courses scolaires organisées par le collège de Montaigu, le challenge interentreprise de Nancy porte Sud, association à qui nous prêtons également nos locaux pour des activités sportives notamment au cours de la pause méridienne, comme nous le faisons également pour les pompiers du SDIS.

En ce qui concerne la politique de la jeunesse, en plus des activités reconduites régulièrement avec des recherches de variantes innovantes tels que les mini-camps, les chantiers jeunes, l'Accueil de loisirs sans hébergement, les mercredi jeunes, les actions de sensibilisation comme avec les scolaires.

Les jeunes des chantiers jeunes ont réalisé en 2025, avec la participation du CPIE de Nancy-Champenoux, une spirale aromatique à l'entrée du parc.

Pour ce qui est du Conseil municipal des enfants, ils ont terminé et distribué dans les écoles leur bande dessinée sur l'histoire de la ville.

Je remercie Julien Arnould, conseiller délégué et Francis Hoffer, conseiller municipal très fortement impliqué dans cette réalisation du fait de ses compétences en matière de dessin et peinture et de recherches historiques.

Un nouveau conseil municipal des enfants vient d'être réélu dernièrement et je salue Léonie Thomassin la nouvelle maire jeune de Heillecourt et son conseil.

Pour toutes ces belles réalisations, je remercie Matthieu Prolongeau, l'adjoint délégué, mais aussi Julien Arnould et Cyril Mistler, conseillers délégués, les membres de la commission et nos services techniques très souvent sollicités pour accompagner les différentes manifestations...

Les animations socio-culturelles de la ville ont été reconduites en 2025 comme les années précédentes avec des recherches d'innovation, notamment au sein de la manifestation phare qui est « Heillecourt, ma ville nature ».

Dorénavant, cette manifestation ne se cantonne plus dans l'enceinte de la Maison du temps libre mais se décline sous forme de 7 villages dans un parcours au sein du parc de l'Embanie. Sa réputation n'est plus à faire et sa fréquentation est toujours croissante. En 2025, il s'y est ajouté un nouveau village, le village du sport.

L'animation, ce sont aussi les feux de la Saint Jean, le défilé du Carnaval des enfants, le Noël des enfants au cours duquel le spectacle prévu n'a pu être présenté du fait qu'une grande partie des comédiens de la troupe initialement prévue se sont retrouvés grippés.

En urgence, Brigitte et ses collaborateurs ont su réagir et trouver une alternative : ils ont réussi à faire venir le Père Noël qui s'est prêté au jeu des photos et a remis les friandises aux enfants.

Enfin, comme chaque année, je ne saurais oublier Monique Jacques et toute la troupe des bénévoles qui, une fois encore, ont produit un des plus beaux chars du défilé de la Saint Nicolas à Nancy, char que les Heillecourtois ont pu revoir à Heillecourt le jeudi suivant, en écoutant la chorale les voix-ci les voix-là, et avec, en clôture, un spectacle pyrotechnique toujours aussi apprécié par les enfants et les parents.

Merci aux bénévoles du traditionnel char de la Saint Nicolas, une fois encore, magnifique et à la chorale les voix ci, les voix là.

En ce qui concerne notre cadre de vie, autre dossier important

Au début de ce propos, je faisais allusion à la qualité de notre cadre de vie à laquelle nous tenons tous, à l'organisation originale de notre ville autour d'un vaste espace ouvert de respiration qu'est le parc de l'Embanie, à l'harmonie de notre foncier bâti qui ne saurait être remise en cause par des projets venus d'ailleurs.

Vous l'aurez compris, nous attachons la plus grande importance à la protection de l'image de notre ville, à un schéma d'organisation excellent en matière de lutte contre le réchauffement climatique et la protection des zones vertes, et il n'est pas nécessaire de nous faire la morale dans ce domaine.

Notre parc attire toujours plus de visiteurs extérieurs à la ville.

Nous poursuivons l'entretien des espaces boisés. Nous veillons au maintien de son caractère naturel et à la préservation de sa riche biodiversité.

A Heillecourt, en 2025, nous avons planté le double d'arbres par rapport à ceux que nous avons dû abattre pour cause de senescence.

Avec le plan de gestion du patrimoine arboré mis en place au sein de notre ville par Daniel Pucelle, adjoint délégué et Florian Garcia, Directeur des services techniques , et en collaboration avec les services espaces verts de la Métropole qui disposent déjà d'un tel plan de gestion dont ils ont eux-mêmes créé le logiciel, nous pouvons aujourd'hui assurer une surveillance efficace des arbres dépérissant et leur remplacement systématique par de nouvelles espèces locales et plus résistantes au réchauffement climatique.

Dans les investissements à ce niveau, je vous ai déjà parlé d'une première phase de remplacement des lampadaires de ce parc avec un éclairage raisonné prenant en compte la trame noire.

Nous sommes également inscrits dans le programme éco- pâturage de la Métropole.

Et bien évidemment nous participons aux opérations de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein de notre restauration scolaire ainsi qu'à la réparation de petits matériels par l'intermédiaire d'un Repair Café désormais constitué en véritable association communale, avec des ateliers mensuels animés par 15 oc-réparateurs montrant par leurs actes, une dimension éducative et écologique. Je les remercie pour cette possibilité offerte aux Heillecourtois de réparer plutôt que de jeter.

Enfin, ce parc ouvert toute l'année, est aussi un outil pédagogique à destination des écoles avec, en 2025, des « classes dehors » organisées par le groupe scolaire Chateaubriand, une opération connaissance des ruisseaux avec le CPIE de Nancy-Champenoux, une observation des insectes pollinisateurs avec l'ENSAIA.

Entre la cuve de récupération des eaux de pluie et les jardins communaux, nous venons de planter une trentaine de mirabelliers, arbre lorrain s'il en est, et qui constituent l'amorce de notre verger pédagogique. A Heillecourt, avant sa période d'urbanisation intense, dans les années 70, il y avait plusieurs centaines de mirabelliers sur notre territoire.

Le cadre de vie, ce sont aussi les déplacements et la circulation.

La Métropole vient de nous gratifier d'une nouvelle ligne de bus, la ligne 11. Il est dommage, là-aussi, de ne pas avoir été entendu.

Cette ligne, qui, au départ, se présentait comme une ligne directe pour se rendre au centre-ville en empruntant le boulevard Barthou, quelques jours plus tard ne l'était plus et elle devait desservir Bianca Maria à Vandoeuvre, puis Nancy Thermal et enfin redescendre en centre-ville de Nancy.

Ce qui fait l'attractivité d'une ligne, ça n'est pas seulement sa fréquence, mais aussi son itinéraire et le temps de parcours pour aller d'un point à un autre.

Petite déception de ma part, là encore, même si la desserte de Nancy Thermal, ou de la cité judiciaire est utile, il est vrai.

Mais ça n'est pas le plus dérangeant. Ma demande était de prolonger cette ligne jusqu'au parc d'activités Est, route de Fléville.

Avantages :

- Pas de terminus à construire rue Leon Songeur, arrêt Rotonde, car il en existe déjà un pour la ligne 12.
- Desserte d'un parc d'activités et des quartiers Tournelle, Résidence du parc, Franche Comté ce qui aurait probablement contribué à une diminution de la circulation automobile dans Heillecourt.

La réponse qui m' a été faite est que la dépense induite aurait été de 300 000 euros par an, semble-t-il, pour ce simple prolongement de deux à trois kilomètres et desservant davantage de quartiers et une zone d'activités au sein de laquelle s'est implantée dernièrement une entreprise de rayonnement international, Hampiaux-Le lorrain qui fabrique des chalumeaux notamment, mais aussi un nouvel espace en voie de construction, à la place du GIHP, et qui va mettre à disposition 10 cellules d'environ 1000 m².

300 000 euros, ça paraît énorme ? Et bien, d'après nos interlocuteurs, si on allonge la ligne, il faudra augmenter le nombre de bus pour maintenir la fréquence tous les quart d'heure !

Pourtant, il me semble que cette même ligne a été prolongée à l'autre extrémité, coté Saulxures-les-Nancy.

Je leur ai répondu que pour nous, Heillecourtois, un bus toutes les demi-heures c'est déjà bien et de ce fait, plus besoin d'augmenter le nombre de bus. Et bien non, là encore, il semble que d'autres villes traversées veulent des bus tous les quart d'heure, voire moins.

Ce qui est étrange, c'est que lorsque j'ai rédigé ce texte, samedi dernier, et que je l'ai déjà repris trois fois pour le réduire, je n'imaginais pas voir ce matin, dans l'Est Républicain, une double page concernant une interrogation qui m'est venue lors de ma première rédaction, samedi dernier, quant à la pollution générée par l'abrasion des pneus, pollution d'autant plus importante que les véhicules sont lourds.

Alors, lorsque je regarde certains arrêts de bus à Nancy notamment, place Carnot, par exemple, car je prends parfois le bus, je vois que plus de 10 lignes de bus s'y arrêtent avec une fréquence importante.

C'est de là que m'est venue cette interrogation et si j'étais riverain de ces arrêts hyper desservis j'aimerais avoir des réponses. Mais cette pollution ne concerne pas que les émissions de particules fines dans l'air, c'est aussi et surtout une pollution de l'eau par le ruissellement par temps de pluie qui lave les chaussées et entraînent ces polluants dans le réseau d'eau pluvial.

Je craignais de faire preuve, moi aussi, dans ce domaine, d'ultracrédarianisme, c'est-à-dire, de m'exprimer hors de mon domaine de compétence.

Je vous invite donc à lire l'article de ce matin dans l'Est Républicain.

Le paradoxe est que tous les véhicules électriques, dont les bus à Nancy, sont plus lourds que les véhicules thermiques du fait de la présence des batteries et donc que l'abrasion des pneus est plus importante.

Pour appuyer mon propos, avant la lecture de cet article de l'Est Républicain, je m'étais basé sur le récit d'une expérimentation inédite sur des autobus lancés par m2A (Mulhouse Alsace Agglomération), le 05 juin 2025, dans le cadre de son plan Climat Air Energie Territorial.

Que disait-il ?:

« Le freinage des véhicules, y compris des poids lourds, couplé au frottement des pneus sur le bitume, est la principale source de pollution de l'air dans les villes via les particules fines. L'ADEME a ainsi estimé en 2022 que plus de la moitié des particules émises par les véhicules routiers récents provenaient de ces sources d'émissions. »

Dans le même article, on lit : « les particules fines liées au freinage des véhicules seront encadrées à l'horizon 2030, avec l'entrée en vigueur du règlement européen Euro 7 pour les véhicules lourds ».

Ce matin, j'ai lu ce qu'était la norme européenne Euro 7 prévue, en fait, pour novembre 2026 :

Cette norme imposera un maximum d'usure autorisé aux fabricants de pneus. L'objectif est de sortir du marché les pneus de moins bonne qualité, qui s'usent plus vite et donc polluent davantage.

Il est néanmoins précisé que le taux d'usure du pneu et donc son abrasion dépendent aussi de la puissance du véhicule, de son poids et du comportement du conducteur.

Alors ne doit-on pas s'interroger sur pourquoi faire passer autant de bus au même endroit et avec une fréquence aussi élevée plutôt que de revoir le schéma de desserte des villes et la fréquence des bus à certains arrêts ?

Le développement économique, à présent

Heillecourt compte trois parcs d'activités :

Parc d'activité Ouest de Heillecourt-Houdemont-Fléville

Parc d'activités Est, route de Fléville

Parc d'activité Nord de Heillecourt-Vandoeuvre

Au total, ce sont 150 entreprises, 40 commerces et 30 services qui constituent le territoire économique de notre ville et font partie de la plus grande trame économique de la Métropole.

Sur notre territoire, ce sont 4450 emplois créés par ce couloir économique dont 250 cette année.

L'association ATP Porte- sud est actuellement présidée par Monsieur Vinel ici présent ce soir et accompagné de plusieurs membres de son bureau. Je les remercie de leur présence.

Cette association permet de fédérer et de créer des liens entre toutes les entreprises adhérentes des trois parcs d'activités déjà mentionnés mais aussi du Réveilleux et de la zone Roberval de Vandoeuvre dont l'adhésion date de 2023.

L'association ATP Nancy-Porte Sud est à une des premières places, si ce n'est la première, dans ce schéma métropolitain de développement économique.

Nous participons régulièrement aux assemblées de cette association qui compte 4 commissions dont une pour les transports(PDMIE).

En 2024, j'avais fait remonter une demande quant à une modification du trajet de la ligne structurante T4 permettant une desserte de l'avenue des Érables à Heillecourt et de la Rue Saint Exupéry à Fléville devant Nancy. En 2025, lors de mes vœux, je vous disais ne pas savoir si j'avais été entendu et quelle serait la réponse.

Et bien, je crois que nous avons une réponse à mes deux interrogations : rien n'a changé.

Il me reste à vous parler de l'information et de la communication

En matière de communication, nous avons réalisé un nouvel investissement en 2025 par la mise en place d'un affichage numérique des informations règlementaires municipales en lieu et place des affichages « papier » qui avaient tendance à s'étendre en superficie et consommaient beaucoup de feuilles.

Pour être informés de la vie de votre ville, vous avez désormais plusieurs possibilités :

- Soit vous connecter sur le site de la ville
- Soit télécharger l'application Heillecourt notre ville qui vous permettra d'avoir des informations en temps réel, des notifications, et de retrouver les liens utiles avec la Métropole notamment, pour signaler des désordres dans différents domaines aux services compétents : voirie, maison de la propreté, éclairage public, etc...

Merci à Anne Chevardé pour le suivi de ces sites et réseaux et leur mise à jour quotidienne et merci, une nouvelle fois à l'adjointe en charge de la communication et de la sécurité, et aux membres de sa commission.

Voilà, j'en ai presque terminé.

Rassurez-vous, il n'y aura pas d'autre intervention ni remise de médailles ce soir.

Alors, pour conclure ce long propos je voudrais vous dire à toutes et tous, toute ma gratitude pour votre implication dans la vie de notre ville, pour votre contribution à son rayonnement et à sa protection environnementale et vous souhaiter une très bonne santé pour que vous puissiez tous vivre en paix et sereinement cette nouvelle année.

Et enfin, je formule le vœu que chacun soit écouté, entendu, et que le dialogue et la concertation prévalent dans votre vie sur toute autre forme de relation hiérarchique.

Je vous invite, à présent, à continuer ce moment convivial autour d'un petit apéritif dinatoire. Pour ceux qui suivent le Dry January, il y a des boissons sans alcool.

Merci pour votre attention et votre patience.

Bonne année à toutes et tous.